

Afrique de l'ouest et du centre: L'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA et ONU Femmes en lutte contre la mortalité maternelle et infantile

Des agences des Nations unies ont lancé mardi 19 novembre à Dakar un programme de consultation régionale dénommé "Chaque femme, chaque nouveau-né partout", par lequel les acteurs concernés ont l'ambition d'apporter des réponses indiquées au défi de la croissance du taux de mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'UNICEF, l'OMS, l'UNFPA et ONU Femmes comptent travailler ensemble à travers ce programme pour "accélérer les progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile", a expliqué le directeur de cabinet du ministère de la Santé et de l'Action sociale, docteur Samba Cor Sarr à l'ouverture du forum de lancement.

Il a relevé que "la santé de la mère et de l'enfant constitue l'une des principales préoccupations de la santé publique dans le monde".

En 2020, "près de 800 femmes sont mortes par jour, de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement", a souligné docteur Sarr devant des participants venus de 25 pays du continent. Il a ajouté que pendant la même période, "près de 95 % de morts maternelles sont survenues dans les pays à revenus faibles".



Dr Samba Cor Sarr, Directeur de Cabinet représentant M. Le Ministre de la Santé et de l'action sociale du Sénégal.

“L’Afrique subsaharienne a enregistré 57% de l’ensemble des décès chez les enfants de moins de 5 ans, son taux de mortalité néonatale était également le plus élevé au monde en 2022”, a rappelé le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de l’Action sociale.

De concert avec les ministères en charge de la Santé des pays concernés, les agences onusiennes en question comptent mettre au centre de leurs objectifs, le programme “Chaque femme, chaque nouveau-né”, partout en Afrique de l’Ouest et du Centre.

L’objectif poursuivi à travers cette consultation régionale est de “concevoir des actions coordonnées et mesurables pour accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD) avant de diffuser les meilleures pratiques et approches techniques en matière de santé maternelle et infantile”, selon Samba Cor Sarr.



M. Gilles Fagninou, Directeur Régional de L'UNICEF pour l'Afrique de l'ouest et du Centre.

Le directeur régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et du Centre, Gilles Fagninou, a justifié la pertinence de cette consultation par la nécessité d'aller "plus vite dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile".

Il a rappelé qu'une femme meurt toutes les quatre minutes en donnant la vie, là où toutes les 17 secondes un nouveau-né perd la vie.

"Il suffirait de rassembler les forces humaines des 25 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre pour atteindre l'objectif d'ici 2030", a-t-il indiqué.

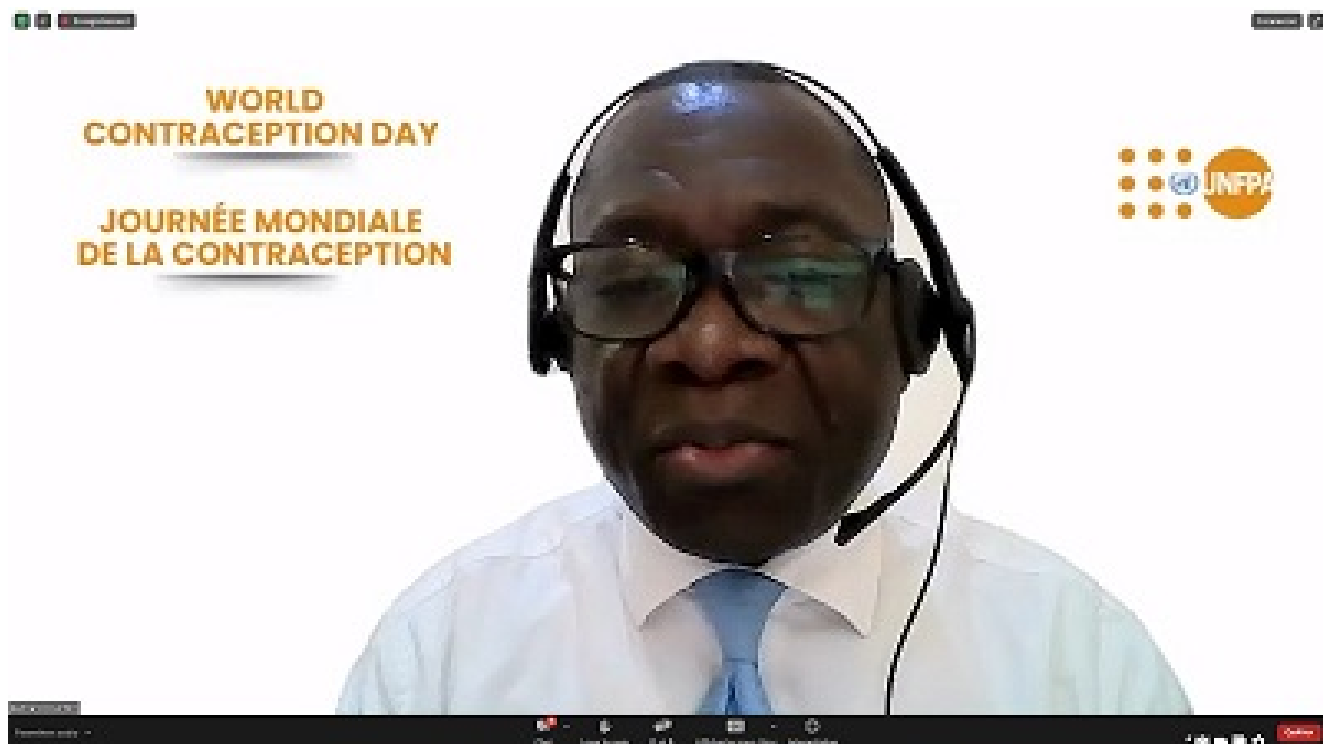
C'est pourquoi, il a relevé que "la mobilisation, l'engagement des autorités étatiques seront au cœur des solutions".

Cette consultation régionale prend fin vendredi.

SOURCE: Agence de Presse du Sénégal (APS)

17e Journée Mondiale de la Contraception : « Accéder à la contraception permet le développement économique des nations » Dr Sennen HOUNTON

Le 25 septembre 2024, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement a tenu un webinaire pour marquer la 17e Journée mondiale de la contraception. Ce webinaire a réuni plusieurs experts, dont le Dr Sennen Hounton, Directeur du bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Cette journée placée sous le thème, « *Un choix pour tous : la liberté de planifier, le pouvoir de choisir* », vise à sensibiliser sur l'importance de la planification familiale et

de l'accès à la contraception pour garantir la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Le Dr Sennen Hounton a mis en avant les progrès enregistrés dans la sous-région au cours des dix dernières années, notamment une hausse du taux de prévalence contraceptive, passé de 13% en 2015 à 18% en 2024. De plus, les besoins non satisfaits en matière de contraception chez les femmes de 15 à 49 ans ont chuté de 24% à 17%, malgré les défis posés par les crises humanitaires, les déplacements forcés et la pauvreté accrue.

Malgré ces avancées, les défis persistent, notamment l'accès équitable aux méthodes contraceptives. Dr Hounton a rappelé que l'amélioration de l'accès à la contraception favorise non seulement la santé des femmes, mais également le développement économique des nations. Il a appelé à une sensibilisation accrue pour garantir que chaque individu puisse faire un choix éclairé en matière de planification familiale.

Il faut sensibiliser pour l'accès de tous aux méthodes contraceptives. Accéder à la contraception permet le développement économique des nations a-t-il laissé entendre.

Lois sur la santé sexuelle et la planification familiale en Afrique de l'Ouest et du Centre: Des experts plaident

pour une mise en application effective

Le Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et de l'environnement (REMAPSEN) a tenu un webinaire le mercredi 22 mai 2024, portant sur l'adoption et l'application des lois concernant la santé sexuelle et la planification familiale en Afrique de l'Ouest et du Centre. Trois experts en santé sexuelle et reproductive ont conduit cette discussion en ligne, réunissant une centaine de journalistes venus de tout le continent.

Malgré l'adoption de lois sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, leur application reste insuffisante. C'est cette réalité préoccupante qui a poussé REMAPSEN à organiser ce webinaire sous le thème : « L'adoption et l'application des lois sur la santé sexuelle/la planification familiale en Afrique de l'Ouest et du Centre, où en sommes-nous ? ». Les échanges ont été modérés par Boureima Sanga et Bamba Youssouf, membres éminents du conseil d'administration du réseau.

Dr Chilanga Asmani, conseiller régional en politique de planification familiale au bureau régional de l'UNFPA, a ouvert les débats en soulignant l'importance de la santé sexuelle comme état de bien-être physique, mental et social. Il a rappelé que divers éléments tels que l'éducation à la santé sexuelle et reproductive, l'accès aux méthodes contraceptives, les soins prénataux et les services d'avortement sécurisé, sont essentiels pour atteindre ce bien-être. Selon lui, 44 pays africains ont souscrit au protocole de Maputo, mais beaucoup n'ont pas encore de lois spécifiques ou de décrets d'application pour renforcer ces engagements.

Des progrès mais encore des défis

Dr Djénébou Diallo, de l'Unité de coordination du Partenariat de Ouagadougou, a fait état des efforts pour accroître l'utilisation de la planification familiale, avec un objectif ambitieux de passer de 6,5 millions à 13 millions d'utilisatrices d'ici 2030. Cependant, elle a souligné que sur les neuf pays du partenariat, seuls huit disposent de lois sur la SSR et que l'absence de décrets d'application complique leur mise en œuvre. En Mauritanie, par exemple, malgré l'existence de ces lois, leur vulgarisation reste un défi majeur.

La Côte d'Ivoire à la traîne

Pr Tia Mélanie, présidente de l'ONG Women in Global Health en Côte d'Ivoire, a mis en lumière les difficultés rencontrées dans son pays, le seul du Partenariat de Ouagadougou à ne pas encore posséder de loi SSR. Les obstacles incluent des points sensibles tels que l'avortement sécurisé et l'âge minimum pour accéder à la planification familiale. Les statistiques alarmantes, comme un taux de mortalité maternelle de 347 pour 100 000 naissances et 33 % de mariages précoces, plaident en faveur d'une adoption rapide de cette loi. Pr Mélanie a réitéré l'engagement de son ONG à mener des campagnes d'information et des plaidoyers auprès des leaders communautaires pour accélérer ce processus.

Megan Valère SOSSOU

Changement climatique et évolution démographique : les

populations en sacrifice

Le Bénin est davantage exposé à l'insécurité alimentaire que le Yémen en raison des impacts du changement climatique.

[La Fiche de Données sur la Population Mondiale](#) pour le compte de l'année 2023 réalisée par Population Reference Bureau (PRB) a été rendue publique le 15 janvier dernier. Elle met l'accent sur le rôle essentiel des données démographiques dans la préparation et l'adaptation des pays face au changement climatique. Cette fiche offre un autre regard sur la manière dont l'analyse des caractéristiques de la population peut guider les décideurs dans l'allocation stratégique des ressources et la préparation des systèmes pour faire face aux défis climatiques.



Ainsi, les caractéristiques de la population, telles que l'âge, le sexe et le statut socio-économique demeurent les facteurs clés qui rendent certaines personnes plus vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Comprendre ces

caractéristiques permet aux pays d'améliorer la résilience de leurs populations, les aidant à s'adapter aux effets variés du changement climatique, tels que l'augmentation des températures, les inondations fréquentes, les perturbations de la production alimentaire et les dommages aux infrastructures.

Les indicateurs présentés dans cette nouvelle fiche, mettent en lumière l'étendue des défis à relever. La fiche prévoit une variation significative des taux de mortalité annuels pour 100 000 personnes entre 2040 et 2059 en raison des effets du changement climatique sur la température quotidienne. Les chiffres varient de manière frappante, avec 53 au Niger, 42 au Pakistan, 44 au Burkina Faso et 19 en Australie.

L'équation à trois inconnus

L'augmentation de la mortalité, la migration climatique et l'insécurité alimentaire sont les trois conséquences majeures incriminées. Les chiffres contenus dans la fiche indiquent qu'à la fin de 2022, 8,7 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de catastrophes, avec des chiffres particulièrement préoccupants au Pakistan, au Nigeria et en République démocratique du Congo (RDC).

À l'échelle mondiale, 69 % des personnes vivant dans des pays à faible revenu (PFR) sont touchées par une insécurité alimentaire modérée à grave. Des pourcentages alarmants sont observés en Sierra Leone (89 %), en Afghanistan (79 %), au Bénin (74 %) et au Yémen (67 %).

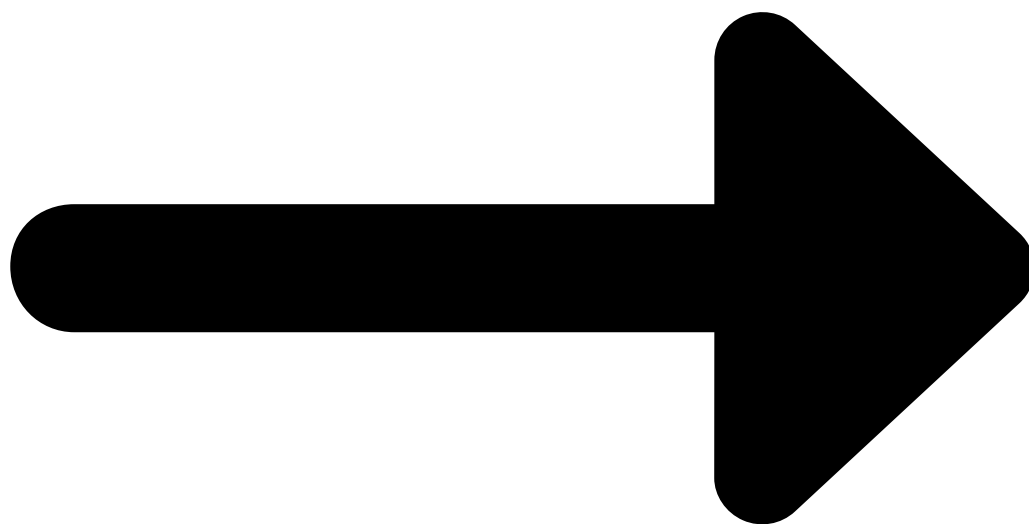
Les projections de décès pour 100 000 personnes en raison du changement de température entre 2040 et 2059, le nombre impressionnant de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison de catastrophes, le pourcentage de la population urbaine vivant dans des bidonvilles et le pourcentage de la population en insécurité alimentaire modérée à grave sont autant de témoignages de l'impact imminent du

changement climatique sur les populations. Des populations en sacrifice à l'autel de l'inaction climatique.

Megan Valère SOSSOU

Intérêt de l'analyse de cette fiche de données sur la population mondiale

Cette analyse croisée entre la vulnérabilité de la population et le risque d'exposition aux chocs climatiques doit servir aux décideurs de cibler les régions les plus nécessiteuses. Elle ouvre la voie à une utilisation plus efficace des ressources et à la préparation proactive des populations face aux changements climatiques. Car comprendre l'impact du changement climatique et l'évolution démographique permet aux pays d'améliorer la résilience de leurs populations, les aidant à s'adapter aux effets variés du changement climatique, tels que l'augmentation des températures, les inondations fréquentes, les perturbations de la production alimentaire et les dommages aux infrastructures.



[Lire la suite](#)

Gestion post-adoption de la contraception: Le CERRHUD lance un dispositif innovant à Allada

Du 27 au 30 novembre 2023, une campagne de sensibilisation sur la gestion saine post adoption de la contraception se déroule dans la commune d'Allada. Cette activité fait partie d'un dispositif de suivi instauré par le Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie (CERRHUD), en

partenariat avec l'UNFPA, ABPF, et le bureau de la Zone sanitaire Allada, Toffo et Zè.



Sensibilisation

Sous la pailote du Centre de Santé de Sékou, dans la commune d'Allada, une trentaine de femmes sont concentrées à suivre une communication. Ce mardi, Gisèle H. sage-femme en service au Cerrhud, aborde l'importance de la planification familiale pour l'épanouissement des couples. « Nous aspirons à une harmonie dans les foyers, les familles et la communauté. Pour cela, le couple doit bien planifier le nombre d'enfants qu'il souhaite, au moment voulu », explique-t-elle.

Après avoir détaillé la procédure d'adoption d'une méthode contraceptive, elle communique un numéro de téléphone, le 55 33 96 96, que les femmes peuvent appeler pour obtenir un soutien sûr et apaisant concernant toute préoccupation liée à la planification familiale après adoption. « Il vous suffit de bipper, nous vous rappellerons pour vous orienter et vous assurer une prise en charge efficace », rassure Gisèle H.



« Bipé-mi, Après la Planification familiale, je t'écoute »

Le mot d'ordre est ainsi lancé, tant à Sékou que dans les autres arrondissements de la commune. Cette initiative, mise en œuvre par le Cerrhud en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'ABPF et le bureau de la zone sanitaire Allada Toffo et Zè vise l'utilisation sûre des méthodes contraceptives.

» Après l'adoption d'une méthode de planification, le dispositif offre une écoute attentive, pour répondre à vos préoccupations et vous aider à maintenir une bonne harmonie avec votre corps, avec votre famille et avec votre entourage. Cette écoute attentive est confidentielle et basée sur les principes du secret médical. Elle s'appuie sur une cellule d'écoute formée qui implique des agents de santé et des assistants sociaux, avec la possibilité de mobiliser si besoin, l'appui des juristes, des officiers de police, des ONGs et des autorités politico-administratives », déclare le

Directeur exécutif.

Ainsi, jusqu'au 30 novembre, des équipes seront déployées dans les marchés, les centres de santé, les centres de promotion sociale et autres lieux publics. Les groupements de femmes et les conducteurs de taxi-motos sont aussi sensibilisés sur ce dispositif. Les capacités des prestataires de soins de la commune d'Allada ont par ailleurs déjà été renforcées.

« Sur le terrain, nous constatons une attention du public au message, ce qui démontre l'importance du sujet pour la population montre le besoin d'écoute. Nous espérons que maintenant qu'ils sont informés sur la gestion post-adoption et la disponibilité d'un centre d'écoute, ils pourront massivement recourir au 55 33 96 96 pour être orientés en cas d'inquiétude après l'adoption », mentionne Dr Gottfried A. , Coordonnateur des activités. Allada pourra donc prouver que faire des choix éclairés et bénéficier d'un suivi efficace garantit des vies épanouies.